



## **Lettre ouverte à Monsieur Michel Ruas,**

Maire de St Jean du Gard et vice-président d'Alès Agglomération délégué au Développement durable

## **Et à Mmes et Mrs les conseillers municipaux de St Jean du Gard**

Monsieur le Maire, Mmes et Mrs les conseillers municipaux

Comme vous le savez, l'association Abraham Mazel est née il y a tout juste 30 ans de la lutte contre le projet de barrage de la Borie qui devait noyer la magnifique vallée du Gardon de Mialet/Vallée française.

Cette mobilisation de la société civile et des communes principalement concernées, au premier rang desquelles celle de Saint-Jean-du-Gard, commune d'implantation du barrage, dénonçait l'absence de réel intérêt public, les atteintes à l'environnement et à la mémoire des lieux, marquée par la résistance du peuple cévenol contre l'oppression et pour la liberté de conscience.

Confirmant le bien-fondé de cette opposition, le Conseil d'Etat a annulé le 20 mars 1992 pour excès de pouvoir la déclaration d'utilité publique et le projet a été définitivement abandonné.

La commune de Saint-Jean-du-Gard a alors décidé d'acquérir La Borie auprès du Conseil général qui en était propriétaire. Elle est ainsi devenue un bien public communal.

Aujourd'hui, la municipalité a décidé sur votre proposition de mettre La Borie en vente. Elle aura un choix déterminant à faire : soit la céder à une personne privée et lui faire ainsi perdre complètement son caractère de bien commun, soit la céder à un groupement d'opérateurs ruraux (dont Terre de liens) qui s'attacheront à préserver et renforcer ce caractère.

Compte tenu de son lien avec La Borie, l'association Abraham Mazel est naturellement attachée à la préservation du site comme bien commun. C'est pourquoi elle soutient le projet présenté par un collectif d'acheteurs dont l'objectif est de rendre à ce lieu sa vocation agricole, de lieu d'accueil et de partage. Pour permettre à tous de se réapproprier cet espace pour venir s'y promener et s'y baigner, profiter d'une nourriture saine et participer à une démarche de recherche d'une autosubsistance.

Vous aviez exprimé le souhait que la vocation agricole du lieu soit préservée. Ce projet y répond pleinement et favorise en outre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement particulier des Cévennes, tout en assurant l'intéressement de la population à la vie de la Borie "Lieu commun".

Ce projet répond également à une démarche de développement durable. C'est pourquoi nous ne doutons pas que vous lui accorderez toute votre attention, votre intérêt, voire votre soutien en tant que Délégué au Développement durable pour Alès Agglomération.

Ce moment est venu. Votre conseil municipal s'honorera de faire un choix d'avenir et d'ouverture. Nous sommes à votre disposition pour tout entretien qui vous paraîtra utile.

Et vous adressons, Monsieur le Maire, nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Pour le Conseil d'Administration de l'association culturelle et laïque Abraham Mazel

Philippe Lafaye de Micheaux,  
Président

Delphine Desyeux,  
Vice-présidente